

Châtenay-Malabry, le 30/11/2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique\* (AIEA) Rafael Grossi visite le laboratoire souterrain de l'Andra ce mercredi 29 novembre**

A l'occasion de sa visite officielle en France, Rafael Grossi, directeur général de l'AIEA, a visité les installations de l'Andra en Meuse/Haute-Marne et échangé avec Pierre-Marie Abadie, directeur général de l'Andra, sur l'avancement du projet de Cigéo\*\*, centre de stockage géologique profond pour les déchets français les plus radioactifs.

Dans le laboratoire souterrain situé à 500 m de profondeur à Bure, Rafael grossi a pu découvrir les expérimentations scientifiques et technologiques menées depuis plus de 20 ans, ainsi que des ouvrages représentatifs de la première période de construction et d'exploitation de Cigéo : galerie grand diamètre préfigurant une galerie de stockage des déchets de moyenne activité vie longue, ou encore des démonstrateurs de micro-tunnels pour les déchets de haute activité. En surface, ce sont les démonstrateurs permettant le transfert et la manutention des colis de stockage qui lui ont été présentés.

« *Je suis impressionné par le travail que j'ai vu ici, qui consiste à tester des technologies et à entreprendre des recherches pour garantir un stockage à long terme sûr et viable des déchets nucléaires. Il s'agit d'une référence importante* » explique Rafael Grossi.

Au-delà des thématiques industrielles et de sûreté, Rafael Grossi s'est intéressé au développement progressif du projet Cigéo et au processus démocratique français qui l'encadre. Pierre-Marie Abadie a également présenté la démarche de l'Andra en matière d'implication du public et de dialogue avec les riverains et parties prenantes.

« *La politique de communication qui a été suivie ici est un modèle, et à l'AIEA nous essayons de suivre ce type de pratiques, de nous baser sur ce qui est fait ici et de partager avec d'autres pays pour suivre ce modèle* ».

Pour Pierre-Marie Abadie, « *La visite de Rafael Grossi est une reconnaissance internationale du travail accompli par la France sur le stockage géologique profond, de l'investissement du territoire pour ce projet d'intérêt national, mais aussi du travail de l'ensemble des collaborateurs de l'Agence* ».

Avec le dépôt de la demande d'autorisation de création en janvier dernier, l'Andra fait partie des trois pays les plus avancés en la matière avec la Suède et la Finlande. Après ses visites dans les deux pays scandinaves, Rafael Grossi a pu découvrir les spécificités et la maturité du projet français.

« *La coopération à l'échelle mondiale est essentielle : lorsqu'un pays avance vers la mise en œuvre d'une solution de stockage, ce sont tous les autres pays qui en bénéficient* » souligne Pierre-Marie Abadie.

### **Une coopération internationale au service de tous les membres**

La mission de l'AIEA est de garantir une utilisation sûre et pacifique du nucléaire dans le monde. La France participe à cette ambition, notamment dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs avec l'implication de l'Andra. La coopération internationale permet à tous les pays de bénéficier de l'expertise ainsi que du retour d'expérience de tous ses membres. L'Andra est présente au sein de groupes pérennes sur des thématique liées aux centres de stockages de surface, aux laboratoires souterrains, ou encore aux inventaires de matières et déchets radioactifs.

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

@Andra\_France \_ [www.andra.fr](http://www.andra.fr) \_ <https://www.youtube.com/user/andrafr>

Contact presse : Audrey Guillemenet, Chargée des relations presse, [audrey.guillemenet@andra.fr](mailto:audrey.guillemenet@andra.fr) 07 86 52 51 41

L'Andra participe également à la conception de supports de formation pour les pays initiant un programme de gestion de déchets radioactifs, ainsi qu'à des ateliers sur les méthodes d'évaluation de l'impact radiologique et environnemental d'un centre de stockage.

\*Créée en 1957, l'**AIEA** accompagne 175 États membres dans leur utilisation des technologies et applications nucléaires. Surnommée le « gendarme international du nucléaire », l'AIEA est, au sein des Nations Unies, une instance intergouvernementale pour la coopération internationale dans le domaine du nucléaire. Elle veille au respect de la sûreté et de la sécurité des utilisations de l'énergie atomique, et s'assure que les usages civils et pacifiques ne soient jamais détournés à des fins militaires. Grâce à certaines mesures techniques, appelées « garanties », l'AIEA met notamment en œuvre des vérifications d'installations nucléaires. Ces garanties sont ainsi une composante du système international de sécurité avec le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

\*\***Cigéo** est le projet français de centre de stockage géologique profond des déchets de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MAVL). Il a pour but de protéger l'Homme et l'environnement du danger que représentent ces déchets sur de longues échelles de temps. Le stockage géologique profond permet d'assurer la protection des populations et de l'environnement, de manière pérenne et passive (c'est-à-dire sans nécessiter d'action et de contrôle de la société), notamment grâce au choix du milieu géologique et à la conception de l'installation de stockage.

#### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

@Andra\_France \_ [www.andra.fr](http://www.andra.fr) \_ <https://www.youtube.com/user/andrafr>

**Contact presse** : Audrey Guillemenet, Chargée des relations presse, [audrey.guillemenet@andra.fr](mailto:audrey.guillemenet@andra.fr) 07 86 52 51 41